



DELIBERATION N° 03
Conseil d'administration du jeudi 12 décembre 2024

Le jeudi douze décembre, à quatorze heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du trois décembre deux mil-vingt-quatre, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 03 décembre 2024

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s :

Mmes et MM, Thierry FOURNIER, Gilbert VALLEE, Marcel LE BORGNE, Lucien LERAY, Claude DROUET et Françoise JAMIN, Martine LAUNAY, Kika VAN HAAFTEN.

Absent.e.s et excusé.e.s :

M. Joël LE BOLU a donné procuration à Mme Martine LAUNAY.

M. Jean-Pierre PRIGENT a donné procuration à Mme Françoise JAMIN.

Mme Carole DAINNE a donné procuration à M. Marcel LE BORGNE.

Mme Florence LEFFRAY a donné procuration à M. Gilbert VALLEE.

Mme Valérie DUMONT a donné procuration à Mme Kika VAN HAAFTEN.

Secrétaire de séance : Monsieur Claude DROUET

III – « UN RENDEZ-VOUS CONSO » AVEC L'ASSOCIATION « UFC-QUE CHOISIR DE LA SARTHE »

Rapporteur : Mme Martine LAUNAY

L'objectif de l'atelier « Un rendez-vous conso », qui serait envisagé au deuxième trimestre 2025, est de permettre aux habitants de mieux comprendre leur facture d'énergie et d'apporter des outils pour réduire sa consommation. Animé par deux intervenants, la prestation d'une durée de deux heures pourrait accueillir jusqu'à 15 personnes pour un coût total de 157 €.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la mise en œuvre de l'atelier « Un rendez-vous conso ».

Discussion

La réduction des factures de consommation d'énergie est une réelle préoccupation. Ainsi, il est demandé que le nombre de participants soit augmenté. En cas d'impossibilité, une liste d'attente sera établie en vue de la mise en place d'une autre session. Les membres du conseil d'administration évoquent également la possible présentation aux participants par « UFC Que Choisir de la Sarthe » de l'adhésion à l'association.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration valide le « rendez-vous conso » au cours du deuxième trimestre 2025.

Présents : 8 / Votants : 13 / Abstentions : 0 / Pour : 13 / Contre : 0

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Joël LE BOLU

Le secrétaire de séance
Claude DROUET